

# Inscription pour le Vide-grenier Dimanche 26 mai 2024 Au Château du Pineau - « Le Grand Pineau » - 49380 Champ-sur-Layon

**Comment faire pour vous inscrire ?** C'est très simple ! Rendez-vous sur le site « helloasso via ce lien : [inscription vide-grenier Château du Pineau](#) et laissez-vous guider

Si vous n'avez pas internet, imprimez, complétez le bulletin de réservation ci-dessous et envoyez-le accompagné de votre règlement à :

Association « **Les Lions du Pineau** » chez **Monsieur Anthony DURAND**  
lieu-dit « Le Grand Pineau » 49380 Champ-sur-Layon (Bellevigne en Layon)  
pour tous renseignements 06.87.07.09.78

Pour ceux ne pouvant pas imprimer le bulletin d'inscription, appelez-nous, nous vous l'enverrons par courrier.

## REGLEMENT

L'association « Les Lions du Pineau » est organisatrice du Vide-grenier se tenant au Château du Pineau le dimanche 26 mai 2024 de 8h à 18h. La participation des Camelots, forains et représentants de produits neufs n'est pas autorisée. La participation des particuliers et des autres professionnels est autorisée. L'accueil des exposants débute à 6h30. Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'arrivée sur le site. L'exposant doit communiquer les renseignements demandés lors de son inscription pour renseigner le Registre de la manifestation. Dès son arrivée, l'exposant s'installera sur l'emplacement qui lui a été attribué. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur est le seul habilité à le faire si nécessaire. Les exposants peuvent conserver leur véhicule sur les emplacements, mais ne pourront pas sortir du site avant la fermeture du Vide-grenier. Un parking est à disposition pour ceux qui ne restent pas jusqu'à la fin de la journée. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que perte, vol, casse ou autre détérioration. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, animaux vivants, armes, ...) L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Les sommes versées à titre de réservation pour des places non occupées à 8h30 resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, l'exposant devra aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début du Vide-grenier : à défaut, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur. Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le site à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus ou à les mettre en décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes. La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

## BULLETIN D'INSCRIPTION « VIDE-GRENIER » au Château du Pineau dimanche 26 mai 2024

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Je suis : particulier  Je joins l'attestation sur l'honneur ci-dessous à mon inscription

Je suis professionnel  Je communique mon N° SIRET : \_\_\_\_\_

→ Fournir une copie recto/verso de la pièce d'identité : CNI ou Passeport ou Permis de conduire

Je réserve ..... mètres linéaires à 2 € le ml, soit..... € que je règle par chèque à l'ordre de l'association « Les Lions du Pineau ». (Pensez à la longueur de votre véhicule + remorque éventuelle si vous les conservez sur votre emplacement)

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR (à remplir par les particuliers uniquement) :

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ déclare ne pas participer, en qualité d'exposant, à plus de 2 « vide grenier », dans la saison en cours, conformément aux lois en vigueur, et avoir pris connaissance du règlement.

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Etabli le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

**ATTENTION : sans les justificatifs demandés et le chèque  
de paiement, la réservation n'est pas validée**